

PARIS-CANADA

Organe Bi-Mensuel des Intérêts Canadiens et Français

FRANCE

ABONNEMENTS : Un an..... 10 fr.

Les Annonces et Réclames sont reçues
au Bureau du Journal.

ANNONCES, la ligne.....
RÉCLAMES, —
FAITS-DIVERS, —

Directeur : HECTOR FABRE

BUREAUX :

10, Rue de Rome, 10 — PARIS (8^e)

CANADA

ABONNEMENTS : Un an..... \$ 2

CODES :

Atlantic Cable Directory
A. B. C. et WESTERN UNION TELEGRAPHIC

Adresse Télégraphique : STADAGONA-PARIS
Téléphone : 218-03

SOMMAIRE

Au Jour le Jour..... HECTOR FABRE.
Hommage historique.
Echos.
Le Tricentenaire.
Revue.
La Colombie britannique.
Les Canadiens à Paris.

AU JOUR LE JOUR

Le *Canadian-Gazette*, rendant hommage au grand Anglais qui vient de disparaître, le duc de Devonshire, dit qu'avec lui va s'éteindre cette école dont la doctrine fondamentale était de considérer les colonies comme de simples dépendances. Elle n'admettait pas ce que nous voyons aujourd'hui : La Métropole au premier rang d'Etats égaux. Les signes manifestes de cet état de choses si différent du passé, il les signale : Conférence impériale de 1907, missions de M. Bryce à Ottawa, de MM. Fielding et Brodeur à Paris, de M. Lemieux à Tokio.

Notre confrère met ainsi en lumière la phase que nous traversons, et que notre intérêt, comme nos sentiments, nous invitent à prolonger aussi longtemps que le voudra le mouvement ordinaire des choses; en nous y arrêtant si possible comme indéfiniment, à l'abri des risques et périls de l'indépendance complète, dans la possession paisible et incontestée de ses avantages. Nous ne saurions oublier un seul instant que l'appui, le concours, la couverture, que nous donne aux yeux du monde un grand pays comme l'Angleterre, est d'une valeur incomparable, et que nous envie plus d'un Etat souverain.

Qui ne se rend compte que l'acquiescement implicite, préalable, du gouvernement impérial aux ententes avec la France et le Japon ne les ait grandement facilitées.

Pareille situation ne se conçoit qu'à la lumière du vrai libéralisme, qu'entre métropole et colonie formées à la même école, animées du même esprit. Supposez une Angleterre autoritaire et des colonies turbulentes, et tout se gâte, le charme est rompu. Cette alliance n'est possible, n'est durable, qu'entre peuples qui, en toutes choses, sont dès longtemps unis. C'est un exemple que, pour cela, il y aurait certaine hardiesse et quelque imprévoyance à conseiller à d'autres, différemment formés, de suivre indistinctement. Il suppose un passé calme et un avenir assuré. Tout ce qui pourrait, par retour en arrière ou poussée trop en avant, y porter atteinte, ne saurait être que suspect.

L'entente qu'on annonce sur diverses questions entre le Canada et les Etats-Unis, sous les auspices de l'Angleterre, est un des plus heureux effets de ce nouvel état de choses. N'a-t-on pas parfois reproché avec quelque mauvaise humeur à l'Angleterre de ne pas tenir suffisamment compte de nos intérêts ou de nos susceptibilités lorsqu'elle avait à traiter avec les Etats-Unis. Il semble bien que nous voilà entrés dans une voie différente et qu'il n'y paraîtra bientôt plus. L'ambassadeur anglais à Washington vient à Ottawa s'inspirer de nos pensées et se mettre tout à fait d'accord avec nous.

Seuls, en face des Etats-Unis, eussions-nous dans le passé mieux réussi, plus obtenu? Ce dont nous avions à nous plaindre autrefois, était plutôt le fait des habitudes de la démocratie

américaine, des mœurs qui règnent à Washington, qu'un excès de condescendance de la Métropole aux volontés de nos voisins.

Hector FABRE.

Hommage Historique

Dans son rapport annuel qu'il vient de présenter à l'Assemblée législative, l'honorable M. Turgeon, ministre des Terres et Forêts, annonce qu'il a décidé de donner à quarante-neuf cantons, nouvellement arpentés, les noms des sept régiments qui composaient l'armée du général marquis de Montcalm, et de six officiers par régiment.

« En ce moment, où toute la population du Canada semble portée à évoquer le souvenir d'un passé plein de gloire, il m'a semblé convenable, dit le ministre, de faire revivre ici les noms des oubliés de quelques-uns des héroïques soldats de Montcalm qui, sans lui, après la campagne de 1760, reprirent le chemin de la Patrie.

« Je les ai choisis dans la liste des officiers recommandés au roi de France, par le chevalier de Lévis, soit pour promotion, soit pour décoration à cause de services signalés.

« J'ai assigné ces noms avec ceux des régiments auxquels ces officiers appartenaient, plaçant ceux des régiments en tête, rangés comme en ordre de bataille, de l'ouest à l'est, puis ceux des officiers attachés à chacun de ses corps, alignés du nord au sud comme suit :

« LA REINE. — Roquemaure, Hébecourt, Montbray, Dasserat, Dufay, Pontleroy.

LA SARRE. — Palmarolle, Duparquet, Duprat, Boischatel, Montbelliard, Desandrouin.

ROYAL-ROUSSILLON. — Poulariès, Destor, Dufresnoy, Rouyn, Bellecombe, Caires.

LANGUEDOC. — Privas, Aiguebelle, Cléricy, Joanne, Vaudray, Basserode.

GUYENNE. — Launay, Manneville, La Pause, Bousquet, Montanier, Arlens.

BERRY. — Trécesson, Villemontel, Préisac, Cadillac, Surimau, Béraud.

BÉARN. — Dalquier, Figuery, Lamotte, Malartie, Fournière, Desrobert. »

ECHOS

Le Commissaire général du Canada a reçu le télégramme suivant :

Honfleur, 13 avril 1908.

Le Comité du « Vieux Honfleur », réuni aujourd'hui à l'occasion du troisième centenaire du départ de Champlain, salue respectueusement le représentant du Canada en France et exprime son fidèle attachement aux Frères canadiens.

Il y a répondu aussitôt :

Paris, 13 avril 1908.

Vous remercie de votre télégramme et vous félicite de la bonne pensée qui vous a réunis. La cité de Champlain sera reconnaissante au « Vieux Honfleur » d'avoir ainsi fraternellement présumé aux fêtes commémoratives de son troisième siècle anniversaire.

HECTOR FABRE.

3^e CENTENAIRE DE QUÉBEC

Programme provisoire des Fêtes

La Commission nationale des Champs de Batailles s'est réunie le 21 mars à l'Hôtel de Ville de Québec. Ses travaux ont eu pour objet principal la préparation des fêtes du troisième centenaire, dont un programme provisoire a été publié par les journaux à la suite de cette séance.

Voici, jour par jour, les grandes lignes de ce programme :

20 juillet. — Des hérauts d'armes et hommes du guet, en costume du temps, parcourront les principales rues de Québec, proclamant le programme officiel des Fêtes.

21 juillet. — Entrée en rade des escadres anglaise, française et américaine, et réception des personnages invités. Le soir grand concert.

22 juillet. — Arrivée de l'escadre portant le prince de Galles auquel un discours de bienvenue sera adressé au nom du Canada.

23 juillet. — Journée principale des fêtes. — Commémoration de la fondation de Québec par Samuel Champlain. Débarquement du navire *Le Don de Dieu*. Formation d'un cortège composé des principaux personnages de l'Histoire du Canada.

Illumination de la campagne environnante, de tous les vaisseaux de guerre présents dans le port et feux d'artifices tirés des hauteurs de Lévis.

24 juillet. — Dédicace du Parc national des Champs de Batailles. Revue de 25.000 hommes de troupes de toutes armes. Revue des escadres.

Le soir, aura lieu le second et le principal des concerts organisés par la Commission.

25 juillet. — Grande représentation et reconstitution de huit principales scènes de l'histoire canadienne par des tableaux vivants.

26 juillet, dimanche. — Grand'Messe célébrée solennellement en plein air sur les plaines d'Abraham. Des chœurs puissants

chanteront des parties de la messe royale de Dumont, le *Domine salvum fac regem* et peut-être un *Te Deum* solennel.

Les autorités de toutes dénominations religieuses semblent d'accord pour choisir ce dimanche comme jour d'action de grâces.

27 juillet. — Revue des compagnies de débarquement. Jeux athlétiques.

Le soir, bal officiel donné par le gouvernement provincial au Palais législatif.

29 juillet. — Départ probable du Prince de Galles.

Deuxième représentation historique sur les plaines d'Abraham.

Le soir, troisième concert dans le Manège et feux d'artifices au parc Victoria.

30 juillet. — Grande parade et revue de toutes les sociétés patriotiques, militaires et sportives, canadiennes et étrangères et réception à l'Hôtel de Ville.

Les invitations suivantes ont été décidées et seront transmises par la voie officielle.

S. A. R. le prince de Galles et le secrétaire d'Etat pour les colonies, les gouvernements de France et des Etats-Unis, de l'Australie, de l'Afrique du Sud, de la Nouvelle-Zélande et de Terre-Neuve; le maire de Brouage, lieu natal de Champlain, en Saintonge, les représentants des familles Wolfe, Montcalm, Lévis, Murray, Guy Carleton et Simon Fraser.

REVUE

Dans les *Questions Diplomatiques et Coloniales*, M. de Guichen publie un article dont la première partie est consacrée à faire valoir les grands mérites et le beau caractère de Champlain. Dans la deuxième partie, l'auteur exhorte ses compatriotes à se préoccuper des relations d'affaires à établir au Canada; en voici la conclusion très favorable, qu'on lira avec grand intérêt :

Il serait à souhaiter, dans l'intérêt même du développement progressif et constant des relations, qu'on se rendit en France un compte plus exact de l'importance des débouchés de toute nature que présente aujourd'hui le Canada. Appelé à une réelle prospérité, pays de grand avenir dans toute l'acceptation du terme, il sollicite en ce moment des capitaux qui paraissent assurés d'une rétribution prochaine, si les étrangers qui les y emploient, s'initient à la connaissance exacte des lois du pays et montrent, dès les débuts, de la prudence et de la circonspection. Le capital industriel, notamment, pourrait trouver à bref délai un champ d'action considérable. Malheureusement là, comme ailleurs, nous nous sommes laissés devancer. Dans cette âpre concurrence, qui met aujourd'hui aux prises toutes les nations commerciales et industrielles, les Belges et les Allemands ont déjà su se créer une place exceptionnelle au Canada dans un grand nombre d'industries et en ont évincé les capitaux français, qui se sont presque exclusivement portés sur le « Canadian Pacific Railway » et le Crédit foncier franco-canadien. Nos compatriotes, confiants dans une routine presque séculaire, s'imaginant que le rayonnement de la France s'étend encore partout, ont parfois essayé d'implanter nos coutumes dans le commerce local, en recourant

uniquement à des Français, soit comme intermédiaires, soit même comme directeurs d'entreprises, alors que nos rivaux, et spécialement les Allemands, n'ont à l'exception d'un représentant de leur nationalité, qu'un personnel entièrement canadien.

Et pourtant, que de belles perspectives solliciteraient fructueusement notre concours, si, sortant de notre immobilité presque hiératique et nous dégageant d'horizons trop étroits, nous savions en tirer parti ! La coupe des bois notamment, au nord des provinces de Québec et d'Ontario, permettrait une utilisation rationnelle d'abondants capitaux, la législation canadienne assurant aux étrangers une complète sécurité, contrairement à un préjugé trop généralement répandu et qui a longtemps trouvé créance en France.

Il en est de même de la fabrication de la pâte à bois et de l'exploitation d'un certain nombre de mines, spécialement dans la région traversée par le Grand Tronc, lorsqu'il quitte la province de Québec et parvient dans les hautes terres. Dans ces contrées si fécondes et dans plusieurs autres avoisinant le lac Supérieur, l'immigrant français serait accueilli avec une satisfaction d'autant plus réelle, qu'en dehors même des sympathies bien naturelles qu'on lui témoignerait aussitôt, l'absence de main-d'œuvre et le vif désir qu'on éprouve de la recruter dans la plus large mesure possible, assureraient à ces nouveaux venus des travaux immédiats et le plus souvent fort rémunérateurs.

Tout incite donc des Français actifs et travailleurs, qui sauront s'entourer de conseils éclairés et désintéressés, à profiter d'une situation aussi avantageuse et à se rapprocher de ces deux millions de compatriotes. Ils parlent notre langue, connaissent nos usages et ont conservé, malgré l'évolution qui s'est produite depuis deux siècles et leur loyalisme à l'égard de la nation anglaise, de très vieilles et précieuses traditions, ravivées encore par l'entente cordiale et par une politique qui, en rétablissant entre la France et l'Angleterre des relations dont nous sentons le prix, a trouvé, par le fait même, un écho dans tous les cœurs canadiens.

La Colombie Britannique

Le Canada vient d'avoir les honneurs de la Sorbonne. M. Albert Métin, professeur à l'Ecole Coloniale et à celle des Hautes-Etudes commerciales, y a présenté ces jours derniers une thèse de doctorat ès-lettres intitulée : « La Colombie Britannique », étude sur la colonisation au Canada.

Le Canada peut, à juste titre, être satisfait d'avoir provoqué la publication d'une étude aussi remarquable et aussi importante que celle de M. Albert Métin. C'est d'un heureux présage pour le développement des relations commerciales que le récent traité de commerce franco-canadien a eu pour but de susciter.

L'ouvrage de M. Albert Métin est divisé en six parties.

Les deux premières parties sont consacrées à la description physique de la Colombie Britannique; la première, aux terrains et au

relief du sol ; la seconde, au climat, aux eaux et à la végétation. Les deux premières parties préparent et expliquent le reste de l'ouvrage. La troisième partie est consacrée à la population du pays ; elle retrace l'histoire de la colonisation, expose la condition des Indiens, indique la répartition territoriale de la population, traite la question de l'immigration. Les deux parties suivantes (quatrième et cinquième) décrivent les ressources de la contrée et l'organisation de leur exploitation ; la quatrième partie a trait à la pêche, aux bois et à l'agriculture ; la cinquième, aux mines. Enfin, la sixième partie fait, en quelque sorte, la synthèse des parties précédentes. Elle divise la Colombie Britannique en sept régions économiques distinctes et trace successivement la physionomie de chacune d'elles.

On voit que ce plan envisage le sujet sur toutes ses faces. Ce dont on ne peut se faire une idée sans avoir parcouru le livre, c'est la façon complète et documentée dont chaque partie de ce plan est traitée.

L'ouvrage de M. Métin est un fort in-octavo de plus de quatre cent cinquante pages. Il renferme vingt cartes et trente-trois photographies. Il constitue un véritable travail d'encyclopédisme. Ce que l'on ne peut s'empêcher d'admirer, c'est l'étendue et la diversité des connaissances qu'il indique chez son auteur, connaissances géographiques, géologiques, botaniques, historiques, agronomiques, minières, d'économie politique et d'économie sociale. Ce que l'on doit admirer, c'est le labeur intelligent et méthodique qu'il a dû demander. Tenter une analyse des chapitres dans l'espace d'un court compte-rendu serait vouloir se perdre. Tout est intéressant, tout est à lire. M. Métin ne s'attarde pas aux discussions oiseuses, il décrit le pays, relate les faits, explique leur genèse, reproduit des statistiques. On se sent entraîné par son récit clair et rapide, gagné de son désir de tout savoir, de tout apprendre.

La documentation satisfera les plus méticuleux.

M. Métin s'est documenté sur place par deux voyages d'études au Canada. Il a consulté toutes les publications officielles et d'intérêt général sur son sujet. La plupart des pages de son livre indiquent au bas, en notes, une ou plusieurs références et le volume contient une annexe, une bibliographie de plus de cent cinquante cartes, livres, brochures ou documents.

M. Métin ne se contente pas de relater des faits, de reproduire des statistiques. Chaque fois que l'occasion se présente, en philosophe et en observateur, il souligne l'application d'une loi générale connue, il en dégage une nouvelle.

Ce qu'il met surtout en lumière, c'est la psychologie du pays neuf, c'est l'évolution économique de ce pays.

L'habitant du pays neuf se caractérise par son désir d'enrichissement, par l'énergie qu'il déploie dans la mise en valeur du pays et par la part importante qu'il donnera aux préoccupations d'ordre matériel dans la vie politique.

Les plateformes électorales seront des questions économiques, de mise en valeur, de constructions de chemins de fer. La politique du pays neuf sera une politique d'affaires.

Cette psychologie s'explique.

L'habitant du pays neuf a quitté son village, sa ville, son milieu pour venir faire fortune, ou du moins améliorer son sort, augmenter son bien-être. Si ce n'est lui, c'est son père, c'est son ascendant proche. Il est d'ailleurs en face d'une nature en grande partie vierge, d'une contrée non entièrement connue, en un mot d'un vaste champ d'entreprises.

L'habitant du pays neuf se portera de préférence, chaque fois que la constitution du sous-sol le permettra, vers l'exploitation des ressources minérales, qui, par leur plus grande valeur, promettant les plus gros bénéfices, sinon les plus certains, sont seules capables de faire miroiter la possibilité de coups de fortune... Il se portera, tout au moins de préférence, vers les exploitations à rendement rapide, telles que les exploitations de pêcheries, de forêts. Ce n'est que sur le tard qu'il ira vers l'exploitation agricole. Il est à remarquer, qu'au contraire, le Gouvernement du pays, en raison de la permanence des ressources agricoles, de la plus grande stabilité qu'elles donnent à la population, de leur plus grand pouvoir de colonisation définitive, aura bientôt tendance, dans l'intérêt de l'avenir, à réserver ses plus grandes faveurs à l'industrie agricole, d'y attirer le plus grand nombre des immigrants.

C'est la découverte de l'or sur son territoire qui a été, en 1858, pour la Colombie Britannique, comme, quelques années auparavant, pour la Californie et l'Australie, le point de départ de la véritable colonisation, du peuplement. La Colombie Britannique a une superficie à peu près double de celle de la France. Sa population blanche doit s'élever actuellement à près de 200.000 âmes. Sa population complémentaire de 25.000 Indiens n'a qu'une importance très minime de production et de consommation. La production totale de la Colombie Britannique atteignait en 1906 une valeur de 245.000.000 de francs. A cette valeur, l'industrie minière concourrait pour une valeur de 110.000.000 de francs, l'industrie de la pêche et des forêts pour une valeur de 72.000.000 de francs, l'industrie agricole pour une valeur de 32.000.000. La Colombie Britannique exporte la très grosse portion de ses productions minière, des pêcheries et forestière ; elle consomme par contre 67.000.000 de francs de produits agricoles et doit donc en importer 35.000.000 de francs.

Un trait de mœurs que M. Métin signale chez la population du pays neuf, particulièrement d'Amérique, c'est la rapidité, apportée dans la décision et l'exécution des plus grandes entreprises. S'agit-il de la construction d'une voie ferrée ? Comment procéderions-nous nous autres ? Nous mettrions le projet à l'étude, réunirions commissions sur commissions, ouvririons des enquêtes de *commodo* et *incommodo*, puis passerions à la construction de la ligne suivant toutes les règles de l'art. Je ne veux pas dire que cette

façon de procéder ne soit pas la plus économique de capitaux, lorsqu'elle ne comporte pas trop de délais inutiles. Ce n'est pas celle le plus souvent employée en Amérique. Il s'agit généralement là de permettre la mise en exploitation de ressources récemment découvertes. Beaucoup s'imaginent volontiers que la fortune attend à l'achèvement de la ligne. Il faut arriver le plus rapidement au but.

M. Métin donne dans sa conclusion une appréciation qui causera pleine satisfaction aux amis du Canada : « L'impression générale que donne la Colombie, dit-il, est celle d'une prospérité continue et croissante. »

L'étude de M. Métin sera lue par tous ceux qu'intéresse l'avenir de la Colombie Britannique. Elle restera comme un modèle d'étude de pays neuf.

H. PLANCHAT.

EN SORBONNE

On lit dans le *Temps* :

Hier après-midi, M. Albert Métin, chef du cabinet de M. Viviani, soutenait deux thèses pour le doctorat ès lettres. Ce n'étaient point ses premiers ouvrages, comme le constate M. Aulard, président, qui rappelle en quelques mots les voyages et les publications de son ancien élève ; après quoi le champ s'ouvre aux critiques.

Pour la seconde thèse, *la Colombie britannique, étude de colonisation*, la salle se pavoi-se de cartes aux vives nuances, et les folios bigarrés des atlas volent de la table du candidat au bureau du jury. De ce côté M. Emile Bourgeois a apporté de précieux recueils du dix-huitième siècle dont il déploie les dessins et les gravures. Cette fois on commence par un débat entre l'histoire et la géographie. La géographie s'est taillé la plus belle part dans la première partie de la thèse, comme il était naturel, puisque le rapporteur est M. Vidal de la Blache. Le candidat explique qu'il a voulu, dans les documents, détacher et mettre en ordre ce qui concerne la mise en valeur et la formation d'une société nouvelle dans un pays neuf. La même préoccupation reparait dans les cartes et croquis économiques et dans les photographies qui illustrent son ouvrage.

A la demande de MM. Vidal de la Blache et Aug. Bernard, des comparaisons sont faites par lui entre tous les pays neufs anglo-américains. Partout, on repousse les jaunes parce que ce sont des concurrents à tous les degrés ; partout la cherté de la main-d'œuvre conduit à employer moins d'ouvriers et plus de machines, c'est-à-dire donne la prééminence à des entreprises de plus en plus concentrées, sauf toutefois pour l'agriculture ; partout enfin la culture est encouragée comme la forme la plus stable de l'économie, et la petite propriété l'est aussi comme le seul moyen d'obtenir un établissement durable.

La mise en valeur domine toutes les préoccupations, même la politique. M. Vidal de la Blache et le candidat s'accordent pour admirer l'énergie avec laquelle ces habitants des pays neufs arrachent des richesses toujours grandissantes à une nature vigoureuse.

LES CANADIENS à PARIS

Commissariat-Général du Gouvernement du Canada à Paris (8^e), 10, rue de Rome (au premier-à droite).

Adresse Télégraphique : Stadacona-Paris.
Téléphone : 218-03.

Inscrits au Commissariat-Général du Gouvernement du Canada à Paris, 10, rue de Rome :

M. et Mme W. D. Baillairgé, Québec. *Hôtel Bellevue*.

Mlle A. W. Lewis, Toronto. 93, boulevard Saint-Michel.

Mlle Florence Thompson, Toronto. 93 boulevard Saint-Michel.

M. Talbot M. Papineau, Montréal. 15, rue de Poissy.

M. F. M. G. Johnson, Montréal. *Grand Hôtel*.

M. C. M. Barbeau, Québec. 74, rue de Provence.

Lt-Col. B. A. Scott, Québec. *Hôtel de l'Athénée*.

Mme B. A. Scott, Québec. *Hôtel de l'Athénée*.

Mlle Shehyn, Québec. *Hôtel de l'Athénée*.
Mme H. K. S. Hemming, Montréal. 28, rue Washington.

Mlle Doris Hemming, Montréal. 28, rue Washington.

M. et Mme J. A. Trudeau, Montréal. *Hôtel Bellevue*.

Mme C. T. Viau, Montréal. 44, rue de Clichy.

Mlle Blanche Viau, Montréal, 44, rue de Clichy.

Mlle E. Viau, Montréal. 44, rue de Clichy.

M. et Mme H. L. Foucher, Montréal. 44, rue de Clichy.

Abbé J. G. Foucher, Montréal. 44 Rue de Clichy.

M. Wilfrid Viau, Montréal. 44, rue de Clichy.

M. O. W. Nordin, Miramichi. 33, rue La Condamine.

M. l'abbé J. Ad. Sabourin, Saint-Boniface. 228, boulevard Pereire.

M. John Breakey, Québec. *Hôtel Meurice*.

Mme Breakey, Québec. *Hôtel Meurice*.

Mlle Breakey, Québec. *Hôtel Meurice*.

Mlle Alyne Breakey, Québec. *Hôtel Meurice*.

Mlle H. C. Breakey, Québec. *Hôtel Meurice*.

M. Jean Breakey, Québec. *Hôtel Meurice*.

M. Georges F. Gibsone, Québec. 19, boulevard de Courcelles.

M. Michael Kellert, Montréal. 22, avenue des Champs-Élysées.

M. A. Gouzée, Winnipeg. 22, avenue des Champs-Élysées.

M. John Carrick, Toronto. *Hôtel Regina*.

M. Georges H. Gooderham, Toronto. *Hôtel Continental*.

M. C. A. Brown, Toronto. *Hôtel Continental*.

M. J. O. Orr, Toronto. *Hôtel Continental*.

M. R. Thomson, Paris-Ontario. *Hôtel Regina*.

M. Paul Caty, Montréal. 8 rue Coypel.

M. T. W. Goulding, London. 4, rue Brémontier.

Sir Melbourn et Lady Tait, Montréal. 4 rue Boccador.

Mme Charles E. Kyle, Toronto. *Hôtel Continental*.

Mlle Edith Mc Collum, Toronto. *Hôtel Continental*.

M. Allan Mc Collum, Toronto. *Hôtel Continental*.

M. Robert Hampson, Montréal. *Hôtel Continental*.

M. Paul Didon, Winnipeg. 9, rue Focillon.

Mme W. S. Gardner, Montréal. *Hôtel Bergère*.

Mlle Ivy Gardner, Montréal. *Hôtel Bergère*.

Mlle E.-E. Copland, Montréal. *Hôtel Bergère*.

M. A. G. Auger, Québec. *Hôtel Bellevue*.

M. A. L. Branchaud, Montréal. *Hôtel Bellevue*.

M. C. H. Branchaud, Montréal. *Hôtel Bellevue*.

M. C. E. Keene, London.

M. L. P. Forest, Montréal. *Grand-Hôtel*.

M. et Mme John Prince, Montréal. *Hôtel Saint-Petersbourg*.

Mlle P. Prince, Montréal. *Hôtel Saint-Petersbourg*.

Mlle Violet Prince, Montréal. *Hôtel Saint-Petersbourg*.

M. W. H. Hayman, London. *Hôtel Saint-Petersbourg*.

M. E. C. Hayman, London. *Hôtel Saint-Petersbourg*.

M. Charles Marcotte, Montréal. *Hôtel des Deux Gares*.

M. E. E. Cummings, Montréal. *Hôtel de l'Athénée*.

M. L. H. Levasseur, Rivière-du-Loup. *Modern Hôtel Lafayette*.

M. Alex. La Palme, Rivière-du-Loup. *Modern Hôtel Lafayette*.

D^r et Mme L. P. Normand, Trois-Rivières. 41, rue Galilée.

M. et Mme J. S. Bégin, Québec. 41, rue Galilée.

Bon. D. Girouard, Ottawa. *Hôtel Continental*.

Mme Girouard, Ottawa. *Hôtel Continental*.

Mlle Girouard, Ottawa. *Hôtel Continental*.

M. Hector Girouard, Ottawa. *Hôtel Continental*.

M. W. Reeves, Montréal. *Hôtel Saint-Petersbourg*.

Madame Reeves, Montréal. *Hôtel Saint-Petersbourg*.

Mlle Anna Reeves, Montréal. *Hôtel Saint-Petersbourg*.

M. Chas. Desjardins, Montréal. *Hôtel Terminus*.

Colonel et Mme Prevost, Montréal. *Hôtel du Palais*.

M. et Mme Thos. H. Wood, Toronto. *Hôtel Continental*.

D^r E. Ross Faulkner, Halifax. *Hôtel Ritz*.

M. J. A. Jackson, Ottawa. *Hôtel Regina*.

M. J. D. Fraser, Ottawa. *Hôtel Regina*.

M. B. Beaulieu, St-Jérôme. *Hôtel Bellevue*.

Mlle L. C. Wicksteed, Ottawa. 3, cité du Retiro.

M. l'abbé L. T. Rodier, Southbridge, Mass. *Hôtel des Balcons*.

M. le D^r Charles de Blois, Trois-Rivières. *Hôtel des Balcons*.

M. le D^r R. Goyer, Southbridge, Mass. *Hôtel des Balcons*.

rouard, sa fille Eléonore et son fils Hector, y a fait la rencontre de son fils Sir Percy, et de Lady Girouard, ainsi que des parents de cette dernière, Sir Richard et Lady Salomon.

Ils sont retournés à Londres par le même train, mercredi le 8 avril. Le juge s'embarquera pour le Canada le 1^{er} mai par l'*Empress of Britain*.

Assistaient à la dernière réunion de la Boucane :

MM. Docteurs T. A. Brisson ; H. P. Goyer ; Eug. Dorval ; Ch. De Blois ; L. P. Normand ; J. H. Taupier ; J. E. Bourgoïn ; A. Poirier ; D. E. Lecavelier ; L. Nadeau ; A. Benoit ; W. Derome ; Z. H. Ethier ; S. A. Daudelin ; Paul Ostiguy ; Leo. Lafrance ; MM. L. T. Rodier, Ptre ; J. O. Fournier ; avocat ; Théo. Dubé, artiste ; Eugène. A. Ouimet ; N. Lavoie. Jr ; T. Henry Duquet ; J. E. M. Robert, gérant de la Banque Nationale à Paris ; E. Parent ; Alex. Lapalme ; L. H. Levasseur ; J. I. Begin ; John. G. Archibald ; Henri Hébert, artiste ; Talbot. M. Papineau ; Paul Caty.

Chansons Fanées

M. Jacques Ferny fera, le samedi 25 avril, au théâtre Femina, à 3 h. 1/2, une causerie sur les *Chansons fanées*, avec auditions de chansons de toutes les époques et de duos anciens ou reconstitués par les compositeurs Charles de Sivry, Levadé, Fernand Ochsé, Charles Cuvillier et Ludovic Bouserez.

Toutes ces œuvres seront chantées par quatre divettes très parisiennes et d'un incontestable talent : Mme Mily-Meyer, la spirituelle rénovatrice des *Chansons de grisettes* et la très amusante parodiste des *Chansons en crinoline* ; Mme Lyse Berty, l'idéale commère des grandes et petites revues, l'actuelle triomphatrice de *Mondanités-revue* de M. Zamacois ; Mme Suzanne Dariel, la plus charmante des spécialistes de la chanson ancienne et populaire ; Mme Mary Melsa, qui appartient aux Variétés, mais dont les revuistes de nos salons et petits théâtres se disputent la verve, la grâce et la jolie voix.

Une seule de ces quatre ravissantes artistes ferait salle comble ; leur brillant assemblage refusera certainement du monde.

Quant au conférencier, on peut facilement croire qu'il n'ennuiera personne.

TERRES PUBLIQUES AU CANADA

L'inscription est faite dans les bureaux de l'agence locale des Terres publiques, soit sur la demande de l'intéressé, personnellement, soit par l'intermédiaire d'une autre personne pour laquelle il aura demandé une autorisation spéciale au Ministre de l'Intérieur, à Ottawa, ou au Commissaire de l'immigration, à Winnipeg, ou à l'agent du district dans lequel la concession choisie est située.

Les honoraires et droits d'inscription d'une concession de terre, dans les concessions ordinaires, est de 52 fr. 50 (\$ 10).

Par une coïncidence tout à fait inattendue, le juge Girouard, de la Cour Suprême du Canada, de passage à Paris avec Mme Gi-

Conditions à remplir. — La loi sur les Terres publiques oblige les colons, auxquels il a été accordé une inscription de concession gratuite, à remplir les conditions suivantes :

1° Habiter cette concession et la cultiver, six mois au moins chaque année, pendant trois ans.

Le colon peut être dispensé de résider sur sa concession, s'il habite avec ses parents ou sur une terre lui appartenant dans les environs, c'est-à-dire dans le même canton ou les cantons immédiatement voisins.

2° Mettre en culture, au cours d'une durée de trois ans, une superficie d'environ 12 hectares (30 acres), ou posséder vingt têtes de bétail avec les étables nécessaires construites sur la concession dont la moitié de la superficie, au moins, doit être convenablement clôturée, si le colon a été dispensé légalement de la condition de résidence.

Tout colon concessionnaire qui ne se conformerait pas à l'une ou l'autre des conditions ci-dessus s'exposerait à l'annulation de sa concession.

La remise du titre définitif de propriété ne peut avoir lieu qu'au bout de trois ans par les soins de l'Agent du district ou Inspecteur des concessions gratuites. Six mois après cette remise, la demande doit en être faite, par écrit, au Commissaire des Terres publiques, à Ottawa.

Dans toute l'étendue des provinces de Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta (région des prairies) chaque homme, âgé d'au moins dix-huit ans, ou femme, chef de famille, peut faire inscrire à son nom, à titre de concession gratuite, un lot de 65 hectares environ (160 acres), soit un quart de section, à choisir dans toutes les sections du cadastre portant un numéro pair, à l'exception des sections 8 et 26, des terres déjà concédées ou des terres boisées ou autres, qui auraient été réservées dans l'intérêt commun des colons.

Les Colons pourront se procurer toutes les informations concernant les sections encore disponibles dans chaque district à titre de concessions gratuites, l'existence des terrains boisés, du charbon et autres minéraux et obtenir des exemplaires des lois et règlements spéciaux, en s'adressant au Secrétaire du Département de l'Intérieur à Ottawa, au Commissaire de l'Immigration à Winnipeg ou aux agents des Terres publiques dans les provinces du Manitoba, de l'Alberta et de la Saskatchewan et au **Commissariat général du Canada**, 10, rue de Rome, à Paris.

Ligne Allan

La ligne Allan se propose d'augmenter et d'améliorer son service direct du Havre au Canada. Au *Parisian* si apprécié par les passagers franco-canadiens, se joindront le *Sicilian* et le *Corinthian*, confortables paquebots de 7.470 tonnes chacun qui feront la traversée en huit jours.

Le *Parisian* fera sa prochaine traversée du Havre, le 2 mai. Dès le 25 avril, le service sera hebdomadaire. Les départs auront lieu le samedi.

Ces trois paquebots, le *Parisian*, le *Sicilian* et le *Corinthian* forment une flotte qui fait honneur à la Compagnie, et qui, au cours de la saison prochaine, favorisera grandement les relations d'affaires de plus en plus actives entre les deux pays.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du
Commerce et de l'Industrie en France

Société anonyme. — Capital : 300 millions

Assemblée générale annuelle
du 28 mars 1908

Les actionnaires de la Société Générale se sont réunis en Assemblée générale, le samedi 28 mars, pour recevoir communication des résultats et statuer sur les comptes de l'exercice 1907.

Le rapport du Conseil d'administration signale les nouveaux progrès réalisés dans les principaux chapitres d'opérations de la Société Générale. Le mouvement général de la Caisse s'est élevé à 73 milliards, représentant un mouvement moyen de 244 millions par jour et une augmentation de 1.250 millions sur le mouvement général pendant l'année précédente; celui du Portefeuille commercial est en nouvelle augmentation et passe de 23 à 27 milliards représentés par 57 millions d'effets; les encaissements de Coupons ont atteint 825 millions et les ordres de Bourse 2.669 millions. Le solde des comptes de Chèques, au 31 décembre 1907, est de 339 millions, représentés par 155.060 comptes. Le solde de ces mêmes comptes, au 28 février 1908, s'élève à 367.392.093 fr. Enfin, le montant des Dépôts à échéances fixe se chiffre par 154 millions de francs.

Ces résultats témoignent d'une nouvelle et sensible progression de tous les services. Le rapport rappelle les étapes de ce mouvement de développement, au fur et à mesure des augmentations du capital social. Un accroissement aussi important n'a pu être obtenu que moyennant un effort considérable de tout le personnel, et une extension du nombre des Sièges.

En 1907, la Société a encore augmenté son réseau de guichets, par la création de trois agences et 21 bureaux en province, 1 agence dans Paris et 1 agence dans la banlieue. Le nombre total des guichets est ainsi de 648, au 31 décembre 1907.

La Société a, en 1907, participé aux affaires les plus importantes qui se sont traitées sur la place de Paris, notamment aux émissions suivantes : emprunt 4 et

1/2 0/0 du Gouvernement de Siam; emprunt Argentin Intérieur 5 0/0; emprunt Bulgare 4 1/2 0/0; emprunt Japonais 5 0/0; obligation 3 0/0 du Crédit Foncier Egyptien; obligation 4 0/0 du Crédit Foncier Argentin; obligations 4 0/0, série C, de la Compagnie des Wagons-Lits; obligations 3 0/0 de la Compagnie Générale des Eaux; obligations 4 0/0 des Eaux de Tunis; actions de la Société des Mines d'Anderny-Chevillon; obligations 5 0/0 de la Société Grenobloise de Force et Lumière.

La Société Générale Alsacienne de Banque, la Société Française de Banque et de Dépôts et la Banque du Nord poursuivent leur développement respectif et sont en très bonne situation.

En ce qui concerne la Participation Guano, un jugement du Tribunal de la Seine, du 10 juillet 1907, lui a donné pour administrateur la Banque de Paris et des Pays. Cet important établissement a reçu les pouvoirs des autres créanciers du Pérou, et des pourparlers vont s'ouvrir en vue de profiter du courant d'opinion qui paraît se manifester au Pérou en faveur d'un règlement transactionnel des créances françaises.

Le Port de Callao bénéficie du développement commercial du pays et ses produits continuent à progresser.

Les bénéfices nets de la Société, en y comprenant le solde reporté de l'exercice précédent, se sont élevés à 10.634.423 fr. 10 c. sur lesquels 3.750.000 francs ont été servis aux actionnaires le 1^{er} octobre 1907.

Le Conseil a proposé de distribuer, à partir du 1^{er} avril 1908, 9 25 c. nets par action, déduction faite de l'impôt sur le revenu et de reporter à nouveau une somme de 179.881 francs.

Les Censeurs-Commissaires, dans leur rapport, exposent qu'ils ont suivi toutes les opérations de la Société, et que, durant toute l'année, ils ont examiné les livres, vérifié les écritures et contrôlé la concordance des écritures avec les différents postes du bilan. Ils demandent, en terminant, aux actionnaires d'approuver les propositions du Conseil pour la répartition du dividende, ainsi que le bilan et les comptes qui leur sont présentés.

L'Assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1907 et adopté la proposition du Conseil au sujet du dividende. Elle a réélu Administrateurs pour cinq ans, MM. Buret de Sainte-Anne, le comte René de Matharel et Bénac, et renouvelé pour trois ans le mandat de M. Lavallée, Censeur.

Ces résolutions ont été votées à l'unanimité.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

SAISON THERMALE

La Bourboule, Le Mont-Dore, Royat, Nèris-les-Bains, Evaux-les-Bains

Pendant la saison thermale (du 8 juin au 20 septembre inclus), la Compagnie d'Orléans organise chaque année un double service direct de jour et de nuit, qui circule par Vierzon, Montluçon et Eygurande, voie la plus directe et trajet le plus rapide, entre Paris et les stations thermales du Mont-Dore et de la Bourboule.

Crédit Foncier Franco-Canadien

Prêts Hypothécaires

Société Anonyme Canadienne Fondée le 24 Juillet 1881, durée jusqu'en 1979

CAPITAL SOCIAL : 25.000.000 de Francs

divisé en 50.000 actions de 500 francs chacune

SIÈGE SOCIAL A MONTRÉAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. G. Brolemann, *, Administrateur du Crédit Lyonnais, *Président Honoraire*.
J.-H. Thors, O. *, Directeur général de la Banque de Paris et des Pays-Bas, *Président*.
J.-A. Ouimet, l'un des Juges de la Cour du Banc du Roi pour la Province de Québec; Administrateur de la Banque d'Épargne (Montréal), *Vice Président*.
Auguste Real Angers, Membre du Conseil privé, Conseiller du Roi (Montréal).

MM. Comte I. de Camondo, O. *, de la Maison J. Camondo et C^{ie}, Administrateur de la Banque de Paris et des Pays-Bas.
P.-A. Chéramy, ancien Président de la Chambre des Avoués, Avoué honoraire.
A. Denfert-Rochereau, *, Administrateur de la Société Française de Reports et Dépôts.
De Molinari, *, Membre correspondant de l'Institut.
J.-E. Moret, *, Directeur de la Banque de Paris et des Pays-Bas.
E. Persillier-Lachapelle, M. D. * (Montréal).

COMMISSAIRES-CENSEURS

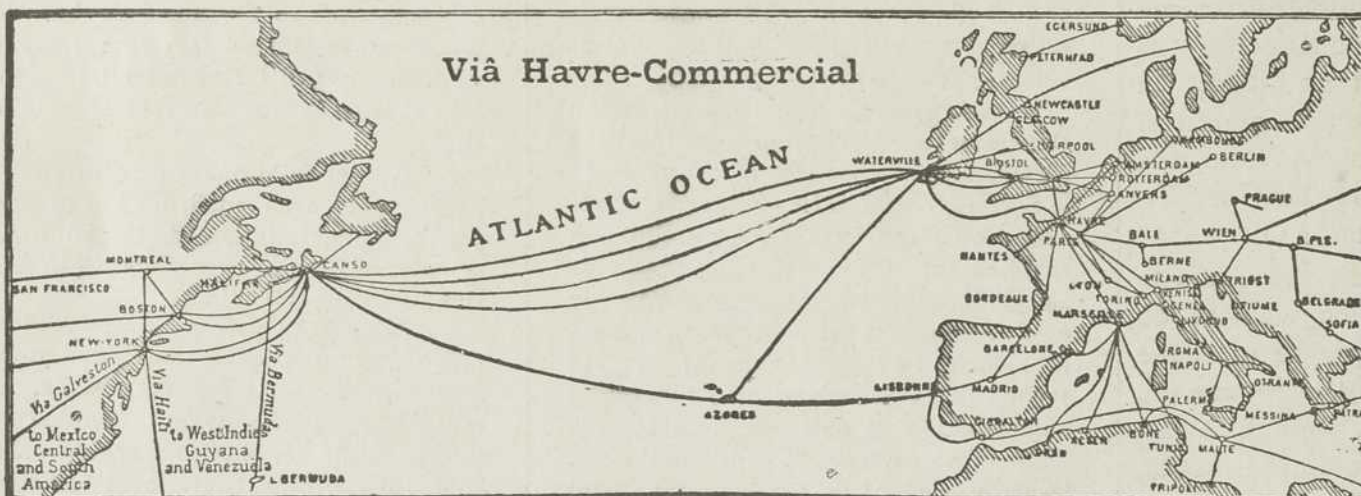
MM. A. Desjardins (Montréal).
J. Ovide Gravel (Montréal).
Ludovic de la Vallée-Poussin (Paris).

DIRECTEUR GÉNÉRAL

M. Martial Chevalier.

SECRÉTAIRE DU COMITÉ DE PARIS

M. Paul Morel.



LIGNE ENTIÈREMENT SOUS-MARINE DE NEW-YORK EN FRANCE

La seule Compagnie possédant et exploitant cinq câbles transatlantiques entre l'Europe et les États-Unis d'Amérique.

La seule Compagnie qui, ayant un point d'atterrissage sur le continent européen, possède aux États-Unis un réseau complet de lignes terrestres.

Communications directes avec le Canada, le Mexique, les Antilles, l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud.

BUREAUX A PARIS : { ADMINISTRATION, 9, rue Louis-le-Grand (2^e).
 RENSEIGNEMENTS, 49, avenue de l'Opéra (2^e).

— BUREAU DE TRANSMISSION — 112, Boulevard de Strasbourg, au HAVRE —

CE BUREAU EST EN COMMUNICATION :

AVEC NEW-YORK

Par deux câbles entièrement sous-marins, ce qui évite les longues lignes aériennes de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Ecosse.

FILS DIRECTS

De Havre à Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Anvers, Amsterdam, Rotterdam, Hambourg, etc.

AVEC PARIS

Par un fil spécial aboutissant au Bureau de la Bourse, et par un câble souterrain aboutissant au Bureau-Central

FILS DIRECTS

De Paris à Berlin, Cologne, Francfort, Bâle, Berne, Genève, Vienne, Milan, Gênes, Rome, etc.

LES TÉLÉGRAMMES SONT REÇUS DANS TOUS LES BUREAUX TÉLÉGRAPHIQUES

À défaut des formules que la Compagnie adresse gratuitement sur demande, prière d'indiquer en marge de la minute la mention non taxée **Viâ Commercial**.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
 SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL : 300 MILLIONS
 SIÈGE SOCIAL : 54 et 56, rue de Provence
 Succursale Opéra : 1, Rue Halévy. } à Paris.
 SUCCURSALE : 134, rue Réaumur (Place de la Bourse)

DEPÔTS DE FONDS à intérêts en compte ou à échéance fixe (taux des dépôts de 1 an à 35 mois 3 o/o ; de 3 ans à 47 mois 3 1/2 o/o ; de 4 à 5 ans 4 o/o net d'impôt et de timbre); — ORDRES DE BOURSE (France et Étranger); — SOUSCRIPTIONS SANS FRAIS; — VENTE AUX GUICHETS DE VALEURS LIVRÉES IMMÉDIATEMENT (Obl. de Ch. de fer, Oblig. et Bons à lots, etc.); — ESCOMPTE ET ENCAISSEMENT DE COUPONS Français et Étrangers; — MISE EN RÈGLE DE TITRES; — AVANCES SUR TITRES; — ESCOMPTE ET ENCAISSEMENT D'EFFETS DE COMMERCE; — GARDE DE TITRES; — GARANTIE CONTRE LE REMBOURSEMENT AU PAIR ET LES RISQUES DE NON-VÉRIFICATION DES TIRAGES; — VIREMENTS ET CHÈQUES sur la France et l'Étranger; — LETTRES DE CRÉDIT ET BILLETS DE CRÉDIT CIRCULAIRES; — CHANGE DE MONNAIES ÉTRANGÈRES; — ASSURANCES (Vie, Incendie, Accidents), etc., etc.

SERVICE DE COFFRES-FORTS

(Compagniments depuis 5 fr. par mois; tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension.)
 88 succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Banlieue; 560 agences en Province; 2 agences à l'Étranger (Londres, 53, Old Broad Street, et St Sébastien (Espagne)); correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger.

CORRESPONDANT EN BELGIQUE :

Société Française de Banque et de Dépôts
 BRUXELLES, 70, Rue Royale. — ANVERS, 22, Place de Meir.

GRAND HOTEL CANADIEN ET COLONIAL

26, Rue de St-Petersbourg, PARIS (8^e), à proximité

de la Gare Saint-Lazare. Téléphone 255-82

(Station Métropolitain : Place Clichy, Rue de Saint-Petersbourg)

A. BENOIT, Directeur-Gérant

INSTALLATION MODERNE — PRIX RÉDUITS

Déjeuners et Dîners à Prix fixes (vin compris) et à la Carte

80 Chambres avec tout le confort moderne

SALONS POUR FAMILLES

Chambres préconisées par le Touring-Club

SALLES DE BAINS A TOUS LES ÉTAGES

Salons de Correspondance et de Réception

— GRAND GARAGE POUR AUTOMOBILES ET BICYCLETTES —

Hôtel s'élevant au milieu d'un grand Jardin

LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

Recommandé aux Familles et au Clergé

ARRANGEMENT POUR SÉJOUR ET POUR PENSION

CANADA

Gouvernement de la Province de Québec

Vastes Territoires

A Coloniser

RICHES RÉGIONS MINIÈRES & FORESTIÈRES

DE TOUTES SORTES

TERRES d'une fertilité reconnue, climat sain et favorable à toutes cultures, communications faciles avec les marchés locaux et étrangers.

Les colons agriculteurs peuvent pour QUINZE CENTS FRANCS environ acheter un lot de 40 hectares dont 4 ou 5 en terre défrichée.

Les terres du Gouvernement valent 1 franc à 1 fr. 50 l'acre. Les lots sont de 100 acres environ (40 hectares).

La forêt couvre des millions d'hectares, où l'on trouve, entre autres, du bois propre à la fabrication de la pâte à papier (pulpe), d'une qualité supérieure.

Il y a aussi abondance de MINES dans la Province. On y rencontre l'OR, l'ARGENT, le CUIVRE, le FER (titanique, chromique et magnétique), la plombagine, le mica, l'amiante, le granit de tout genre, le kaolin, le pétrole, etc. Plusieurs mines, en ce qui concerne le cuivre, le fer, la plombagine, le mica et l'amiante sont déjà en exploitation. Les mines de la Beauce, où l'on fait de nouvelles tentatives après une suspension de travaux de plusieurs années, ont déjà donné une douzaine de millions de francs d'or.

La population de la province de Québec est de langue française surtout. Des bureaux et des agents d'immigration reçoivent les immigrants à Québec et à Montréal. Le service des Postes et des Chemins de fer est des plus réguliers et des plus sûrs.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'honorable Commissaire de la Colonisation et des Mines, Québec et Canada.

Et à M. Hector Fabre, Commissaire général du Canada, 10, rue de Rome, à Paris (8^e).

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Capital : 150 millions de francs

ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : RUE BERGÈRE

SUCCURSALE : 2, Place de l'Opéra, PARIS

OPÉRATIONS DU COMPTOIR :

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements; Escompte de Chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de Fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts Hypothécaires Maritimes, Garantie contre les risques de remboursement au pair, Paiements de Coupons etc.

AGENCES

31 Bureaux de quartier dans Paris

14 Bureaux de banlieue

144 Agences en province

10 Agences dans les colonies et pays de protectorat

15 Agences à l'étranger

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public, 14, rue Bergère, 2, place de l'Opéra, 147, boulevard Saint-Germain, 49, avenue des Champs-Élysées et dans les principales Agences.

COMPARTIMENTS DEPUIS 5 FR. PAR MOIS



GARANTIE & SÉCURITÉ ABSOLUES

Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée par le locataire, à son gré. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

BONS A ÉCHÉANCE FIXE

Intérêts payés sur les sommes déposées :

De 6 mois à 11 mois, 2 0/0 ; de 1 an à 3 ans, 3 0/0.

Les Bons, délivrés par le COMPTOIR NATIONAL aux taux d'intérêts ci-dessus, à ordre ou au porteur, au choix du Déposant. Les intérêts sont représentés par des Bons d'Intérêts également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement, aux convenances du Déposant. Les Bons de capital et d'intérêts peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

VILLES D'EAUX, STATIONS ESTIVALES & HIVERNALES

Le COMPTOIR NATIONAL a des Agences dans les principales Villes d'Eaux : Bagnères-de-Luchon, Bayonne, Biarritz, la Bourboule, Galais, Cannes, Châtel-Guyon, Cherbourg, Dax, Dieppe, Dunkerque, Enghien, Fontainebleau, le Havre, le Mont-Dore, Monte Carlo, Nice, Ostende, Pau, Royat, Saint-Germain-en-Laye, Saint-Sébastien, Trouville-Deauville, Tunis, Vichy, etc.; ces Agences traitent toutes les opérations, de sorte que les Étrangers, les Touristes, les Baigneurs peuvent continuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégiature.

LETTRES DE CRÉDIT POUR VOYAGES

Le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE délivre des Lettres de Crédit circulaires payables dans le monde entier auprès de ses Agences et Correspondants; ces Lettres de Crédit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indications et offrent aux voyageurs les plus grandes commodités, en même temps qu'une sécurité incontestable.

Salon des Accrédités, Branch office, 2, place de l'Opéra

Special department for travellers and letters of credit. Luggage stored. Letters of credit cashed and delivered throughout the world. — Exchange office. Letters and parcels received and forwarded.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Paris à Londres, via Rouen, Dieppe et Newhaven par la gare Saint-Lazare

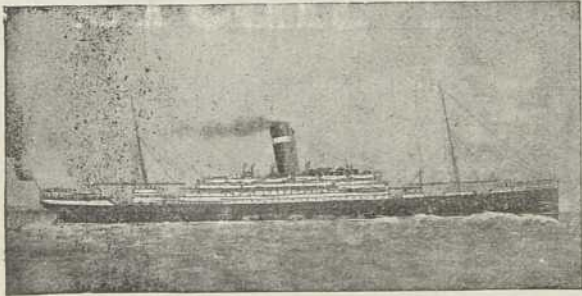
Services rapides de jour et de nuit

Tous les jours (Dimanches et Fêtes compris) et toute l'année, trajet de jour en 8 h. 1/2 (1^{re} et 2^e classe seulement).

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours : 1^{re} classe 48 fr. 25, 2^e classe 35 fr., 3^e classe 23 fr. 25.

Billets d'aller et retour, valables pendant un mois : 1^{re} classe 82 fr. 75, 2^e classe 58 fr. 75, 3^e classe 41 fr. 50.



Ligne Franco-Canadienne "ALLAN"

Nouveau service postal direct et régulier pour Passagers et Marchandises entre
LE HAVRE et le CANADA

(ET VICE-VERSA)

Subventionné par le Gouvernement Canadien

SERVICE du HAVRE sans escale pour Québec et Montréal

<i>Sardinian</i>	25 Avril.	<i>Parisian</i>	6 Juin.
<i>Parisian</i>	2 Mai.	<i>Sardinian</i>	13 —
<i>Pomeranian</i>	9 —	<i>Pomeranian</i>	20 —
<i>Sicilian</i>	16 —	<i>Sicilian</i>	27 —
<i>Corinthian</i>	30 —	<i>Corinthian</i>	11 Juillet.

PRIX DE PASSAGE

DEUXIÈME CLASSE : Fr. 225 et Fr. 250

Enfants de 1 à 12 ans, Fr. 112.50. Nourrissons, Fr. 25

TROISIÈME CLASSE : Fr. 140

Enfants de 1 à 12 ans, Fr. 70. Nourrissons, Fr. 12.50

PARIS au HAVRE: 2^e Classe, Fr. 17.35. 3^e Classe, 11.35. Emigrants, 8.50

On vend des billets directs à prix réduits pour tous les points du Canada et des Etats-Unis.

BAGAGES EN FRANCHISE : 150 kilos par adulte.

Les marchandises de toutes classes seront prises à FRET TRÈS MODÉRÉ et par engagement spécial pour QUÉBEC, MONTREAL et tous les points de l'intérieur du Canada, ainsi que pour Chicago, Milwaukee, Minneapolis, Saint-Louis, etc., et des villes de l'Ouest des Etats-Unis.

SERVICE POSTAL VIA LIVERPOOL

Pour Halifax et St-John. N. B.

<i>Corsican</i>	16	Avril	1908
<i>Virginian</i>	24	—	—
<i>Tunisian</i>	30	—	—
<i>Victorian</i>	8	Mai	—
<i>Corsican</i>	14	—	—
<i>Virginian</i>	22	—	—
<i>Tunisian</i>	28	—	—

Service d'été tous les 8 jours, à partir du 16 Avril.

PRIX DE PASSAGE

De Liverpool, 1^{re} classe, Fr. 390 et au-dessus, selon le bateau et la cabine.

Paris à Liverpool, 1^{re} classe, Fr. 84.60; Mixte, Fr. 74.20; 2^e classe, Fr. 60.95.

Deuxième Classe, depuis PARIS Fr. 262 et au-dessus selon le bateau et la cabine.

S'adresser pour passage, frêt et tous renseignements :

J.-M. CURRIE & C^{ie}, 36, rue d'Hauteville et 10, rue Auber, PARIS, et 2, rue Pleuvry, HAVRE
PITT & SCOTT LIMITED, 47, rue Cambon, PARIS

HERNU, PERON & C^o, 61, Boulevard Haussmann, PARIS (8^e), Agents de :

LIGNES DOMINION ET DU CANADIAN PACIFIC Ry SERVICES DE LIVERPOOL AU CANADA

PROCHAINS DÉPARTS

1 ^{er} Mai	<i>Empress of Britain.</i>
7 —	<i>Canada.</i>
15 —	<i>Empress of Ireland.</i>
20 —	<i>Lake Champlain.</i>
21 —	<i>Dominion.</i>
28 —	<i>Ottawa.</i>
29 —	<i>Empress of Britain.</i>

PRIX de LIVERPOOL à HALIFAX ou St-JOHN :

1^{re} Classe : Depuis 365 francs.

2^e Classe : Depuis 223 francs, de Londres.

HERNU, PÉRON & C^o délivrent des billets en toutes classes par :

Compagnie Générale Transatlantique, Hâvre-New-York.
Compagnie Hollando-Américaine, Boulogne-New-York.
Compagnie Hambourgeoise-Américaine, Boulogne et Cherbourg-New-York.
American Line, Cherbourg-New-York.
American Line, Liverpool-Philadelphie.
Cunard & White Star Lines, Liverpool-New-York et Boston.
North German Lloyd, Cherbourg-New-York.
Leyland Line, Liverpool-Boston et toutes Compagnies en général aux prix officiels des Compagnies.

SERVICE FRANCO-CANADIEN "ALLAN"

du HAVRE à ALIFAX

Départs tous les huit jours, le Samedi.

2^{me} Classe : 225 fr. du Havre à Québec ou Montréal.

3^{me} Classe : 140 fr. — — —

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE

Billets pour tout l'intérieur du Canada, les Etats-Unis. Voyages au Japon, en Chine et en Australie, et autour du du Monde, via Vancouver. — Excursions.

TRANSPORTS DE BAGAGES, PETITS COLIS & MARCHANDISES
POUR TOUTES LES PARTIES DU MONDE AUX CONDITIONS LES PLUS RÉDUITES — PRIX SUR DEMANDE

COLONISATION DU CANADA, CONCESSIONS GRATUITES DE 64 HECTARES DE TERRAIN

Pour tous renseignements, dates des départs, prix des passages, et billets pour toutes destinations et par toutes Compagnies, brochures et cartes gratuites

S'adresser aux Agents : **HERNU, PÉRON & C^o** Agents d'émigration autorisés par le gouvernement français

61, Boulevard Haussman (près la gare Saint-Lazare, en face la rue de Rome), PARIS (8^e)

MAISONS AU HAVRE — ROUEN — MARSEILLE — BOULOGNE-SUR-MER — MAZAMET — ANVERS — LONDRES — FOLKESTONE